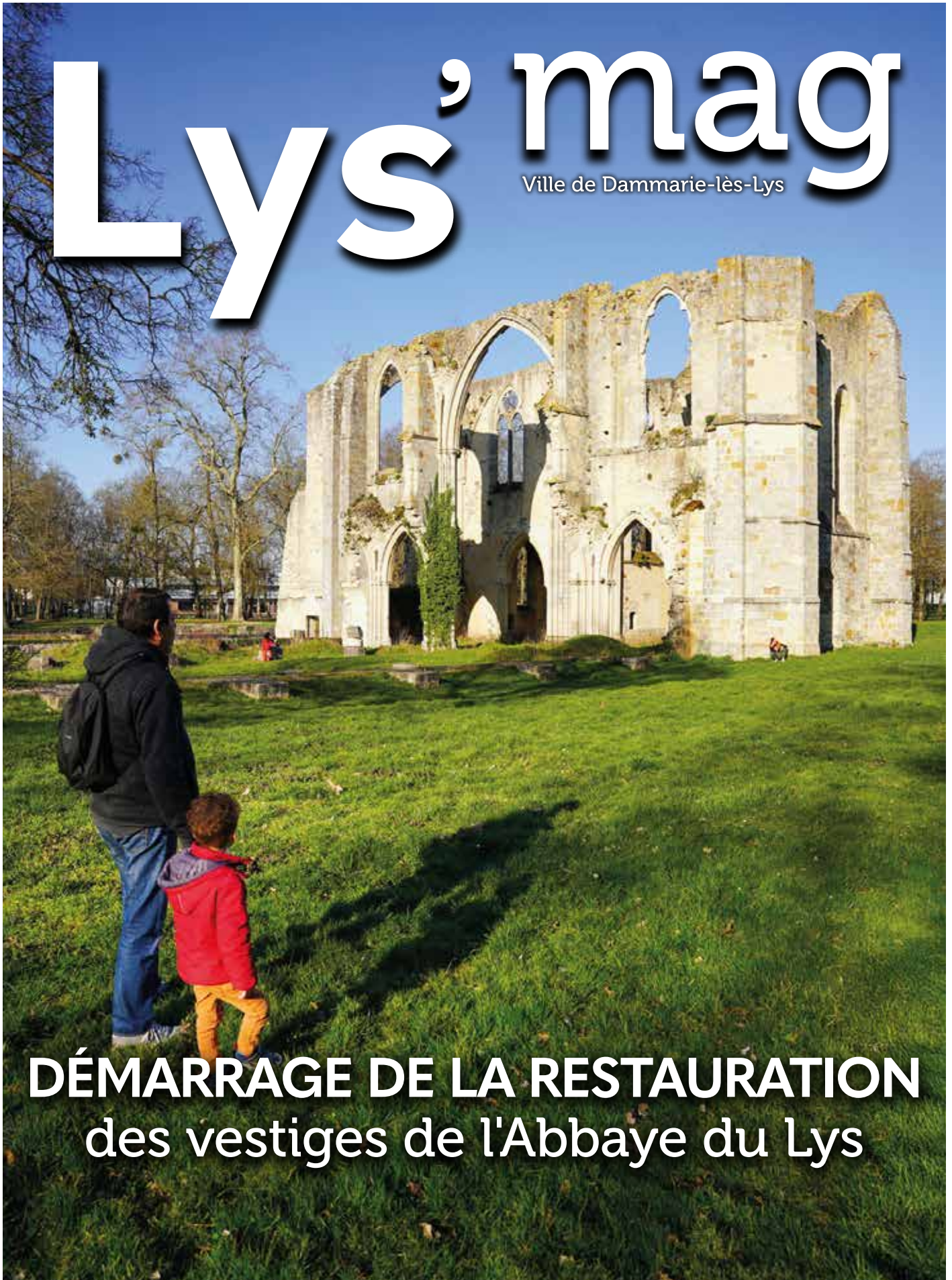


Avril 2025 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



DÉMARRAGE DE LA RESTAURATION
des vestiges de l'Abbaye du Lys



Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Où peut-on se renseigner pour connaître la date de reprise de ramassage des déchets verts sur la ville dans notre secteur ?

Le SMITOM-LOMBRIC reprend la collecte des végétaux dès le 1 avril (secteur bleu) et dès le 2 avril (secteur vert), jusqu'au 15 juillet, avant une pause estivale d'un mois. En cas de doute, vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au ramassage des déchets sur www.lombric.com.



Des individus ont toqué à ma porte sous prétexte de proposer des travaux de toiture, puis ont ensuite posé des questions sur mon véhicule. Je crains qu'il ne s'agisse d'une tentative d'arnaque ou d'un repérage, d'autres habitants pourraient être concernés. J'ai signalé ce comportement sur l'application *Voisins Vigilants*.

Vous avez eu le bon réflexe en signalant votre suspicion sur l'appli *Voisins Vigilants*. Cette application communautaire gratuite permet d'informer son voisinage de ce que vous avez pu observer afin qu'ils puissent se montrer méfiants à leur tour. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale (de 8h à minuit au 07 61 27 50 46) au plus vite afin qu'elle vienne procéder à un contrôle des démarcheurs suspects avant qu'ils n'aient eu le temps de quitter la rue.



En rentrant ma poubelle un matin, j'ai constaté qu'il manquait une roue, que je n'ai pas retrouvée sur la chaussée. Comment faire pour avoir une roue de remplacement ?

En cas de problème sur vos conteneurs, il faut contacter le SMITOM par téléphone au 0 800 814 910. Pensez à bien prendre le litrage du bac (indiqué sur le côté) puis communiquez-le avec votre adresse ainsi que la nature du problème. Une maintenance ou un remplacement du bac sera alors effectué gratuitement après le prochain ramassage des ordures.



Directeur de la publication : Gilles Battail. Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet.
Rédaction et photos : Service communication, Anne-Sophie Campagne. Crédits photos : Service communication / Adobe Stock.
Charte graphique et mise en page : Service communication. Impression : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne.
Distribution : Agents municipaux. Tirage : 11 000 exemplaires. Dépôt légal : Avril 2025 © droits réservés.

Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex -
Tél. 01 79 76 96 00 - www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6 La petite Histoire de l'Abbaye du Lys

P.7 Les travaux de restauration des vestiges démarrent

P.8 Avenue du Général Leclerc, une réfection durable des trottoirs

P.9 Premier Salon du bien-être, un rendez-vous pour se faire du bien

P.10-11 Stationnement abusif, tags... Comment intervenir pour leur retrait

P.12 Concours d'éloquence, trois jeunes orateurs récompensés

P.13 Eddy Mariany, un apprenti boucher déterminé

P.14 Tribune Libre

P.15 Ateliers philosophie, échanger et penser collectivement

P.16-17 Rétrospective

P.18-19 Agenda

La ville possède un patrimoine très important : bâtiments administratifs, scolaires, équipements sportifs, culturels, petite enfance, sans parler des voiries communales et des parcs.

Il nécessite en permanence des travaux de réparation, de rénovation, de réfection et d'amélioration.

En janvier dernier, le Lys'mag vous décrivait la rénovation ambitieuse du gymnase Coubertin. Ce mois-ci, le magazine vous présente deux sites qui font l'objet d'importants travaux.

L'un d'entre eux concerne notre quotidien puisqu'il s'agit de la réfection des trottoirs de l'Avenue Leclerc, très fréquentée, notamment par les Dammariens qui se rendent à la gare ou au lycée. L'enjeu majeur sur cet axe était de le rénover en conservant tous les arbres qui sont pourtant, en raison de leur système racinaire, les véritables coupables de l'état actuel des trottoirs. Le défi sera relevé grâce à un traitement spécifique que je vous laisse découvrir dans l'article consacré à ce sujet.

L'autre nous plonge dans notre histoire puisqu'il s'agit des travaux de consolidation des vestiges de notre Abbaye du Lys. Achievé en 1253 à la demande de Blanche de Castille,



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

ce haut lieu de l'ordre des cisterciens a connu de grandes heures avant que la Révolution ne lui soit fatale. Préservée grâce à l'intervention de Prosper Merimée et classée monument historique en 1930, l'abbaye a subi les outrages du temps et ses vestiges nécessitent d'être

restaurés dans les règles de l'art.

Deux autres articles, consacrés à des expériences positives de jeunes Dammariens nous rendent fiers et optimistes. Plusieurs d'entre eux ont participé à un concours d'éloquence dans lequel ils ont fait preuve d'un talent prometteur pour leur avenir. Un autre sujet traite du beau parcours d'Eddy qui a décidé de se lancer dans un métier difficile, celui de boucher, et là aussi ses débuts sont encourageants.

Enfin dans une période que l'on peut qualifier d'anxiogène, réfléchir et prendre de la hauteur est salutaire. Les ateliers de philosophie proposés par la médiathèque sont le bon endroit pour le faire. Enfin, pour la même raison, prendre du temps pour soi, et se détendre, est essentiel. Aussi, nous vous invitons à venir profiter du premier Salon du bien-être organisé par la Ville.

Bien sincèrement,

Carnet

Naissances :

Bienvenue à Esraa ABDALAZIZ OTHMANE, Gauthier BERTIN BOUVIER et Baba CISSÉ.

Mariages :

Toutes nos félicitations à Manon PERRIER et Matthias BOUDRY mariés

le 1^{er} mars 2025, à Cothy KANKONDE NZITA et Daddy MOLEKA SAPU mariés le 1^{er} mars 2025, à Zeinabou ACHECK ALKABIR ALKASSOUM et Daddi ABDALWAHAB mariés le 1^{er} mars 2025, à Souad BOUFAS et Samir MADANI mariés le 13 mars 2025, ainsi qu'à

Clermithe GILBERT et Andres BERNARD mariés le 15 mars 2025.

Décès :

Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Sultana IFTIKHAR décédée le 16/02/2025.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Collecte des dons pour la SPA

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) renouvelle sa collecte de dons pour la Société Protectrice des Animaux (SPA). Un tract est distribué début avril, dans toutes les classes de CM2, pour expliquer l'importance de soutenir les refuges qui viennent en aide et trouvent un foyer aux animaux abandonnés.

Du 28 avril au 9 mai, des cartons seront disposés dans toutes les écoles primaires de la ville, à l'Espace Schweitzer, au Centre Administratif, ainsi qu'au Centre Gérard Philippe. Ces cartons collecteront les dons de nourriture pour chiens, chats, lapins, cochons d'Inde ainsi que des couvertures, plaids et serviettes en éponge. Les jeunes élus du CME remettront les dons collectés à la SPA de Chamarande, en Essonne, dans le cadre d'une visite le 14 mai.

Fermeture de la piscine

Attention : la piscine Jean Boiteux sera fermée exceptionnellement du 14 au 28 avril pour raisons techniques.

Le retour de la bibliothèque itinérante



Le Bibliobus a repris du service en mars après sa pause hivernale. D'ici les vacances d'été, retrouvez-le tous les mercredis après-midi devant l'Espace Albert Schweitzer (hors vacances scolaires). Les arrêts de la bibliothèque itinérante à Vosves et à la Justice reprendront, eux, au mois de mai. Les dates et emplacements de stationnement de ces deux haltes culturelles seront prochainement indiqués sur le site de la Ville.

... Informations : mairie-dammarie-les-lys.fr.

Enlèvement des déchets sur la voie publique

La collecte des déchets verts reprenant ce mardi 1^{er} avril (chaque mardi en zone bleue, chaque mercredi en zone verte), n'oubliez pas de sortir vos végétaux uniquement la veille au soir du passage, en veillant à ne pas empêcher la circulation des piétons. Même chose pour vos ordures ménagères (les lundi, mercredi et vendredi selon les logements) et emballages (jeudi uniquement pour le bac jaune). Enfin, pensez à faire enlever gratuitement vos encombrants, exclusivement sur rendez-vous au 0 800 501 088.

... Plus d'informations sur www.lombric.com.

Nouveaux box à vélos autour de la gare

Sept nouvelles consignes à portes coulissantes viennent d'être installées autour de la gare de Melun pour y déposer les vélos. Ces nouveaux stationnements sécurisés accueillent 24 cycles sur l'avenue Gallieni (6 en face de Melivélo, 18 à côté de la pharmacie), et 18 autres bicyclettes rue Séjourné (à proximité du parking Indigo).



... Tarifs : de 1 € (un jour) à 20 € (six mois)

Informations : melivelo.melunvaldeseine.fr.

Stage sportif : les arts martiaux à découvrir ce printemps

Du 14 au 18 avril, la Ville propose aux 12-17 ans de découvrir les sports de combat (krav-maga, self-défense, boxe, taekwondo...). Les enfants sont accueillis de 9h à 17h à Jean Zay. Pensez



à fournir eau, repas du midi et goûter. Vous pouvez inscrire votre enfant en remplissant le dossier d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville, ou en prenant rendez-vous.

☰ Tarif : 50 € la semaine

Plus d'informations au 01 64 87 45 32.



Course d'orientation citoyenne

Educap'City revient à Dammarie ce vendredi 18 avril. Durant cette journée, les jeunes Dammariens découvriront des services de la ville, associations et partenaires privés qui contribuent à la cohésion du territoire, au sein d'une grande course d'orientation. Les documents d'inscription, distribués dans les écoles, sont à remettre à l'Espace Schweitzer, à l'Espace Jeunes, ou sur place dans le parc de l'Abbaye le jour J. L'événement étant familial, les parents sont également les bienvenus pour accompagner les enfants d'une étape à l'autre. Les gagnants participeront à la grande finale parisienne le mardi 24 juin.

☰ Informations : 06 70 78 04 45

ou a.defaa@mairie-dammarie-les-lys.fr.

Chasse aux œufs



Pour la seconde année consécutive, la Ville organise une chasse aux œufs dans le parc du Château Soubiran. Cette année, les enfants de 7 à 11 ans devront être particulièrement observateurs puisqu'ils devront repérer, à distance, des œufs dissimulés dans les enclos de la ferme pédagogique. Munis d'une carte du parc et de gommettes de couleurs, ils marqueront leurs découvertes et restitueront leur carte complétée en échange d'une récompense chocolatée. Les plus jeunes, de 3 à 6 ans, auront un espace entièrement réservé pour une chasse traditionnelle. Ils y obtiendront lapins et œufs en chocolat en échange des œufs factices qu'ils auront trouvés, accompagnés de leurs parents.

☰ Parc Soubiran, de 10h à 12h. Entrée libre.

Au revoir, César...

Pensionnaire historique de la ferme pédagogique du Parc Soubiran, dès 1989, l'âne César s'est éteint dans la matinée du lundi 17 mars à l'âge de 38 ans. Nos pensées vont aux équipes de la ferme qui ont pris soin de lui pendant toutes ses années, ainsi qu'aux visiteurs qui se sont attachés à ce doux et discret petit équidé, curieux et gourmand.



LA PETITE HISTOIRE de l'Abbaye du Lys

Si elle avait pu résister à l'Histoire, l'Abbaye du Lys aurait sans nul doute été un monument départemental majeur. Bien qu'il demeure peu de traces de sa grandeur, dans tous les sens du terme, elle représente un patrimoine historique important.

Comprendre pourquoi il ne reste que quelques vestiges de notre abbaye nécessite un petit rappel historique. Il nous faut remonter à l'année 1244. Les premières pierres sont posées sous l'impulsion du roi Louis IX, dit Saint-Louis, dont la mère Blanche de Castille souhaite fonder une abbaye de moniales cisterciennes. Le bâtiment entre en fonction en 1248 avec l'installation des premières religieuses, et devient l'abbaye royale Notre-Dame du Lys. En 1252, Blanche de Castille décède et son cœur est enterré symboliquement dans l'abbaye.

Le chantier prend officiellement fin en 1253 avec un ensemble de plusieurs bâtiments reliés les uns aux autres.

LA DESTRUCTION ÉVITÉE DE PEU AU XIV^e SIÈCLE

Après un siècle d'activité monastique paisible, l'abbaye subit une mise à sac en 1358 par Charles II, roi de Navarre, lorsqu'il prit Melun et ses environs durant la Guerre de Cent Ans. Le monarque contestait à Jean II, vicomte de Melun et comte de Tancarville, ses terres de Brie et de Normandie, sur fond de rivalité avec le trône de France. Un incendie ravagea l'abbaye, excepté l'église et les dortoirs. La reconstruction, sans fonds royaux pour la soutenir cette fois, dura pratiquement 150 ans.

RENAISSANCE ET CHUTE DE L'ABBAYE

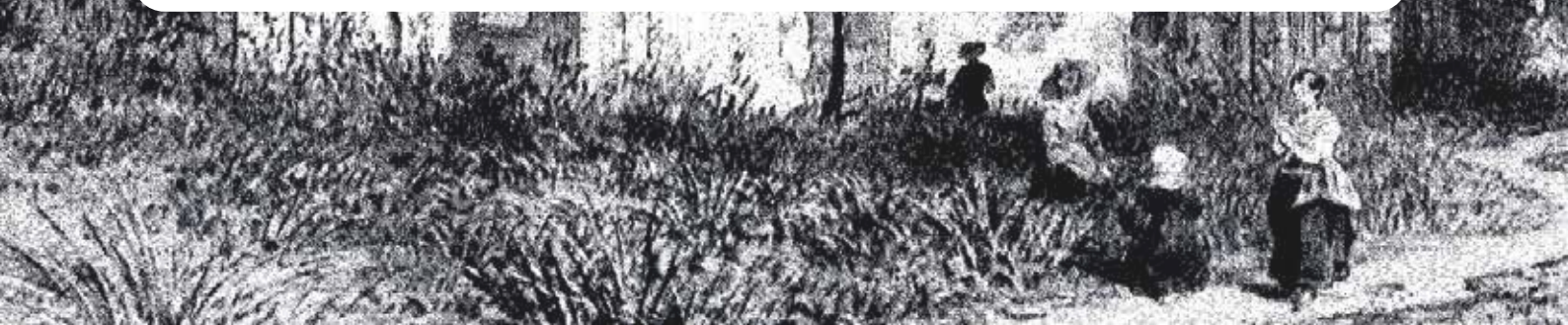
Au XVII^e siècle, l'abbaye est réputée pour sa grande piété, accueillant des filles de bonnes familles... et des pécheresses repenties. Mais cette réputation ne sauvera pas l'édifice des révolutionnaires,

100 ans plus tard. De 1790 à 1797, dégradations et démantèlements vont conduire l'abbaye à la fin de sa grandeur. Elle deviendra même un simple enclos à bœuf avant de tomber en ruine. Les restes du bâtiment sont d'ailleurs voués à la destruction au milieu du XIX^e siècle. Une démolition stoppée par Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, qui ordonne de protéger les vestiges. C'est au siècle suivant, en 1930, que l'Abbaye du Lys est enfin classée Monument Historique.

Au XIX^e siècle, Prosper Mérimée stoppe la destruction des restes de l'Abbaye du Lys et ordonne la conservation des vestiges. ▼



▲ C'est sous l'impulsion de Blanche de Castille, en 1244, que l'Abbaye du Lys voit le jour.



LES TRAVAUX DE RESTAURATION

des vestiges démarrent

Aujourd'hui symboles de notre ville, les ruines de l'abbaye vont être confortées afin de leur permettre de perdurer encore longtemps.



DES TRAVAUX SUR PRESQUE UNE ANNÉE

Une fois toutes les analyses et études réalisées, la rénovation commencera par le retrait de la végétation et autres éléments parasites en façade. Ensuite, un véritable travail d'orfèvrerie, à la massette et au poinçon notamment, va s'étaler sur plusieurs mois : nettoyage des parements, réfection des arases, retrait des éléments trop abîmés, remplacement des gravats,

en prenant en compte la granulométrie, la porosité, la densité ou encore la nature géologique des pierres utilisées... Ce chantier d'envergure débute au printemps et devrait s'achever fin 2025.

Les vestiges de l'abbaye font partie de notre paysage quotidien. Ils sont intimement associés à notre ville, notamment à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet où ils sont mis en lumière. Situés au cœur du parc du même nom, ils se dégradent au fil des années. Depuis deux ans, la Ville prépare une opération de rénovation, mélangeant techniques d'époque et connaissances contemporaines.

UNE RESTAURATION CHIRURGICALE

Comment rénover des parements usés par le temps et l'histoire ? L'entreprise retenue pour les travaux, dans le cadre de la consultation publique, va d'abord procéder à une étude complète du gros

œuvre. Un travail préparatoire qui va aider à déterminer la nature et l'emplacement des ouvrages en maçonnerie traditionnelle, et aussi à vérifier l'état des structures. Dans le même temps, des échantillons de pierre et de mortier d'origine sont prélevés et analysés en laboratoire afin de tester si leurs compositions sont compatibles avec les moellons, mortiers et enduits qui vont être utilisés. Ces précautions permettent d'identifier les potentielles difficultés structurelles, et d'écartier le risque de réactions chimiques ou mécaniques comme des durcissements anormaux sur le mortier, par exemple, pouvant altérer, sur les plans visuels ou matériels, le bâti encore debout.

La rénovation débutera par le retrait des éléments parasites et
▼ **de la végétation en façade.**



AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Une réfection durable des trottoirs

Les trottoirs de l'avenue du Général Leclerc sont endommagés, avec crevasses et trous. Des travaux sont lancés à partir du mois de mai pour les refaçonner dans une démarche respectueuse des arbres.



▲ Les trottoirs de l'avenue du Général Leclerc vont être refaits en préservant les arbres et leurs racines.

L'enrobé des trottoirs de l'avenue du Général Leclerc est détérioré à cause des racines des arbres. Les déformations qu'elles produisent rendent les déplacements désagréables à pied comme à vélo. Le vrai responsable, c'est le goudron de l'enrobé qui capte et transmet la chaleur autour de lui. Ce phénomène thermo-conducteur génère de la condensation en sous-couche, créant des poches d'humidité peu profondes, juste sous la surface. Les arbres vont alors chercher cette eau facile d'accès et la poussée racinaire horizontale, lente mais déterminée, arrache le revêtement sur son passage.

UNE INTERVENTION CHIRURGICALE POUR PRÉSERVER LES ARBRES

Comment réparer durablement les trottoirs tout en préservant les arbres ? Pour ce projet, la commune s'est inspirée de la ville de Versailles qui a récemment employé une technique que Dammarie va reproduire dès le mois de mai. Dans un premier temps, l'enrobé est fragmenté en surface, au marteau-piqueur, à distance des racines car les entailler peut favoriser la contamination par un parasite ou une maladie. Ensuite, un engin de chantier, spécialement conçu

pour l'opération, récupère les gravats et la terre par aspiration, libérant alors les racines qui sont réenfouies 10 cm plus bas. Enfin, un béton drainant, qui ne capte pas la chaleur et favorise l'infiltration profonde des eaux, est coulé. Ainsi repositionnées, sans dommages, les racines n'abîmeront plus le revêtement car elles iront chercher l'eau en profondeur plutôt qu'en surface.

DES TROTTOIRS REVÉGÉTALISÉS

Avec cette réfection, les circulations redeviendront confortables et sûres sur l'avenue. Enfin, pour éviter les inondations sur les trottoirs ou chez les riverains, des aménagements sur les caniveaux et les entrées charretières seront réalisés afin de favoriser l'évacuation des eaux, en jouant notamment avec les pentes. Les espaces autour des arbres seront recouverts de tapis de plantes couvre-sol, qui ne demandent pas d'entretien et ajoutent une touche végétale appréciable, utiles aux espèces pollinisatrices. Pour profiter de l'ensemble de cette opération, il faudra patienter jusqu'à la fin des travaux prévue pour la seconde moitié de l'automne 2025.



PREMIER SALON DU BIEN-ÊTRE

Un rendez-vous pour se faire du bien

Dans un contexte général difficile, voire anxiogène, la ville souhaite offrir un peu de douceur et de quiétude aux Dammariens. Elle organise un Salon du bien-être le samedi 5 avril de 10h à 17h, à l'Espace Albert Schweitzer.

Le temps d'une journée, la municipalité rassemble différents acteurs, associations locales, commerçants, artisans, professionnels pour sensibiliser à la « prise de temps pour soi ». Lors de ce nouveau salon à l'Espace Schweitzer, les visiteurs pourront découvrir des activités de bien-être, corporelles ou émotionnelles, et s'informer sur les pratiques présentes sur place, voire les tester. De la méditation à la fabrication de produits cosmétiques, en passant par des séances de yoga parents-enfants... l'ensemble des exposants

entend diffuser auprès du public les vertus de certaines activités. « La pratique régulière du yoga ou de la méditation aide à prendre du recul, à se détacher de l'anxiété, dans la vie quotidienne », confie Magali, professeure au sein de l'association dammarienne Ezen.

AMBIANCE ET ACTIVITÉS ZEN

Au fil du Salon, vous pourrez découvrir des produits qui font du bien, comme celui créé par Boris Rabant et son associé : l'Inner light, une lampe hypnagogique, qui agit pendant la phase d'endormissement. « On place la lampe au-dessus de soi, les yeux fermés en position allongée pendant qu'elle projette une vision colorée composée de formes géométriques, un peu comme un kaléidoscope »,

explique Boris. Une expérience qui possède des effets proches de la méditation ou de la relaxation, qui réduisent la vulnérabilité au stress et les troubles du sommeil. Autre pratique positive : le shiatsu. Une variante de l'acupuncture, « sans les aiguilles, avec seulement l'appui des pouces, des doigts et des mains, qui soulage toutes sortes de douleurs musculaires au niveau du corps », souligne Céline, masseuse experte de la discipline. Le cadre de ce salon a lui aussi été pensé pour offrir aux visiteurs une ambiance zen, avec musique douce, huiles essentielles et décor végétal. Alors profitez de ce Salon du bien-être pour vous faire du bien et lâcher prise !

Salon du bien-être, samedi 5 avril de 10h à 17h, Espace Albert Schweitzer (entrée libre).



◀ Le yoga et la méditation aident à évacuer l'anxiété et à prendre soin de soi.

STATIONNEMENT ABUSIF, TAGS...

Comment intervenir pour leur retrait

Des courriers sont régulièrement adressés à la mairie pour signaler des tags ainsi que la présence de voitures stationnées en continu sur la même place, voire des épaves abandonnées. Comment procéder pour faire disparaître ces pollutions visuelles ? On vous explique...



Que faire si la voiture est sur une voie privée ?

Si une voiture « ventouse » bloque un stationnement sur une voie privée, seule la police nationale peut agir, et uniquement à la demande du (des) propriétaire(s) de ladite voie. Si le propriétaire de l'automobile est identifié, il est impératif de lui envoyer d'abord un courrier recommandé de mise en demeure de

libérer le stationnement sous huitaine, avant d'aller voir l'officier de police judiciaire (OPJ). Si le propriétaire de la voiture n'est pas identifié, c'est l'OPJ qui fera les démarches, de l'identification jusqu'à l'enlèvement, mais les délais peuvent s'avérer plus longs (entre un à deux mois).

FAIRE ENLEVER UNE VOITURE "VENTOUSE"

Le Code de la route interdit le stationnement continu sur une même place publique plus de sept jours consécutifs (Article R417-12). Pourtant on repère parfois des voitures qui ne bougent pas pendant des semaines, voire des mois. Si vous constatez cette situation sur la voie publique, faites un signalement à la police municipale au **07 61 27 50 46** (ou par mail, avec photos, sur pm@mairie-dammarié-les-lys.fr). Elle procédera dès lors à un marquage invisible et verbalisera l'automobile au 8^e jour.

▲ Lorsqu'il est signalé à la Police Municipale, le stationnement abusif est verbalisé et, si besoin, déclenche une mise en fourrière.

Quand intervient la fourrière ?

Pour l'enlèvement de la voiture marquée, le processus est plus long car il est précédé de formalités administratives. Par ailleurs, les interventions du fourrier sont organisées dans le cadre d'un planning d'enlèvements groupés, et en présence des policiers municipaux afin de s'assurer que l'enlèvement est conforme. En moyenne, entre le signalement et l'enlèvement, il faut compter une quinzaine de jours.

STATIONNEMENT ABUSIF : LE BILAN 2024

La Police Municipale a effectué 177 relevés avec verbalisation et a mis 92 véhicules en fourrière. Une hausse importante, par rapport à 2023, qui traduit la volonté de chasser les voitures « ventouses » de l'espace public afin de libérer des places de stationnement.

EFFACER LES TAGS

Lorsqu'un tag dégrade un mur, le savon et l'éponge ne suffisent pas. Pour l'effacer, il faut employer des produits spécifiques qui désolidarisent les molécules de peinture en aérosol de leur support (qu'il soit brut ou peint). L'exercice n'est pas aisé car il y a un risque d'abîmer le mur. Lorsque le retrait a été effectué, il est possible d'appliquer un vernis spécial qui empêche les futurs tags de se fixer, les rendant nettoyables à l'eau. Toutefois, il faut savoir que les effets de ce vernis ont une efficacité limitée dans le temps.

Qui intervient ?

Si le tag se situe sur le mur d'un bâtiment public, c'est à la ville d'agir pour le retirer. Elle fait alors intervenir une société spécialisée, qui emploie des



solvants éco-responsables afin de ne pas rejeter de produits nocifs pour l'environnement. Si vous repérez un tag, contactez les services techniques au

01 64 37 88 07 ou envoyez un message sur espaces.publics@mairie-dammarie-les-lys.com, en indiquant l'emplacement. Si le tag se trouve sur un mur privé, c'est au propriétaire ou au syndic de procéder à l'effacement.



◀ Les tags nécessitent l'intervention de sociétés spécialisées pour procéder à leur retrait.

RETIRER LES ÉPAVES

Dans le cadre des voitures endommagées, incendiées notamment et donc inaptes à la circulation, c'est à l'assurance du propriétaire du véhicule de procéder à l'enlèvement de l'épave après la déclaration de sinistre faite par le propriétaire. Faute de prise en charge par l'assurance, quand le véhicule est

assuré au tiers par exemple, c'est au propriétaire d'amener ou de faire amener la carcasse de son véhicule à la casse.

À quel moment la police prend l'épave en charge ?

La police municipale, ou la police nationale selon le lieu, n'intervient que lorsque la voiture épave n'est pas identifiable (numéros

d'immatriculation, de moteur et de châssis illisibles) et que personne ne semble se manifester ou agir pour débarrasser ce qu'il reste de l'automobile après plusieurs semaines. Si l'enlèvement vous semble long, contactez les forces de l'ordre pour leur faire le signalement d'épave et/ou vous renseigner sur l'état d'avancement de la procédure.



CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Trois jeunes orateurs récompensés

Fin février, s'est déroulé le premier concours d'éloquence de Dammarie-lès-Lys à l'Espace Schweitzer. L'occasion de mesurer le talent de jeunes Dammariens.

Ce jeudi 27 février, ils sont 14 jeunes à se présenter au premier concours d'éloquence de Dammarie, organisé par l'association Fleur du Lys. Cela fait plusieurs semaines qu'ils s'entraînent, avec le soutien de « Révolte-toi Sorbonne », l'association de débat et d'éloquence de la prestigieuse université parisienne, dans le cadre d'ateliers qui permettent notamment de se préparer à des examens oraux. Bien qu'il n'y ait pas de diplôme à la clé, l'exercice est pratiqué avec un grand sérieux par les participants qui se retrouvent face à un auditoire de 70 personnes, et un jury à

convaincre ! Pour les départager, sept thématiques sur lesquelles ils doivent développer des arguments en soutien ou en opposition. « L'habit fait-il le moine ? », « Pour vivre heureux, doit-on vivre caché ? » ou encore « Apprend-on réellement de nos erreurs ? ». La diction, la posture et l'argumentation comptent dans l'appréciation de leur prestation.

DE VÉRITABLES TALENTS SE SONT RÉVÉLÉS

Malgré quelques appréhensions bien légitimes, les jeunes orateurs se sont succédés et ont fait preuve d'une véritable éloquence.

Après délibération du jury, les trois primés sont Zhora (12 ans), Ayoub (11 ans) et Youssef (17 ans). Prix de la meilleure espoir, Zhora est émue : « Ma présence

aujourd'hui c'était pour participer, pour m'entraîner à parler en public, pas pour gagner. Je ne m'attendais donc pas du tout à remporter un prix. » Ayoub, désigné meilleur orateur, est satisfait de sa gestion émotionnelle : « J'étais stressé de passer le premier, mais j'ai trouvé la force de rester calme pour me focaliser sur mon texte ». Enfin, Youssef, très mature pour son âge a été récompensé par le prix du jury : « C'était une expérience incroyable ! Il faudrait plus de concours et d'ateliers de ce type pour inciter les jeunes à travailler leur éloquence. Ils permettent de développer la confiance en soi et la crédibilité. Je remercie les associations et nos formateurs pour ce qu'ils nous ont apporté ». Un grand bravo à ces trois talents, ainsi qu'aux 11 autres jeunes qui ont participé, pour avoir relevé avec brio le défi de la prise de parole en public.



◀ Ayoub, Youssef et Zhora ont brillé dans ce concours.

EDDY MARIANY

Un apprenti boucher déterminé

Eddy Mariany, jeune Dammarien, suit une formation en boucherie. Un choix atypique pour quelqu'un de sa génération. Passionné et déterminé, il a participé au concours des jeunes bouchers au Salon de l'Agriculture en mars dernier.

Qu'est-ce qui peut bien pousser un adolescent de 18 ans à faire de la préparation de viande son métier ? Son parcours n'était pas tout tracé : « J'ai voulu être cuisinier depuis tout petit », raconte Eddy. « J'ai été très inspiré par ma grand-mère chez qui on mange toujours très bien. » Peu adepte des livres de cuisine, c'est surtout sur Internet qu'il a trouvé sa propre inspiration, notamment avec des vidéos de recettes qu'il essayait de reproduire. Après la 3^e, le Dammarien se tourne vers une formation en hôtellerie-restauration.

Mais le sort en décide autrement. Dans une cuisine professionnelle où les fourneaux sont poussés au maximum, Eddy découvre qu'il souffre d'une pathologie particulière qui l'empêche de travailler en milieu trop chaud. « J'ai vraiment pris un gros coup au moral... Puis je me suis souvenu d'un collègue qui n'arrêtait pas de se plaindre de son ancienne expérience en boucherie où il avait froid. J'ai vu la solution à mon problème ! ».



LE GOÛT DU TRAVAIL BIEN FAIT

Ce qui pourrait ressembler à un choix par défaut le ramène en fait vers l'héritage familial car Eddy est petit-fils de chasseur, et il a acquis des notions de dépeçage. Il s'inscrit alors à l'École Professionnelle de Boucherie (EPB) à Paris, et découvre un univers aussi exigeant que la cuisine. « Le boucher doit connaître toute l'anatomie de l'animal afin de bien séparer les morceaux comestibles

du reste, avec technique et application », explique-t-il. « Ça me plaît ! Mon premier professeur m'a transmis le goût du travail bien fait, et m'a aussi poussé à faire des compétitions pour me challenger ». Première mise à l'épreuve : une sélection pour le concours des jeunes bouchers lors du Salon de l'Agriculture en mars dernier, face à cinq concurrents. Éliminé de peu au premier tour, il reste fier de sa prestation qui s'est jouée à quelques détails. Quand on lui demande quels sont ses projets, il répond : « J'ai déjà mon CAP,

et je passe maintenant le Brevet Professionnel de Boucherie. Après, je prévois de passer plusieurs années auprès de grands bouchers artisanaux pour continuer d'apprendre et de progresser », ajoute Eddy. « Le métier est difficile, ouvrir immédiatement ma boucherie serait une erreur compte tenu de la conjoncture. Pour être crédible, je dois me perfectionner et faire mes preuves ! ».

GRUPE « DAMMARIÉ MA VILLE »

Le Dammarien Roland Parisé, Résistant, décoré de la Légion d'Honneur, est décédé le 12 mars dernier, à l'âge de 103 ans.

C'est un Dammarien discret, ancien membre actif de l'armée des ombres qui nous quitte. Sous l'occupation allemande, Roland Parisé avait notamment fait dérailler un train et organisé une grève dans une usine, pour lutter contre la machine de guerre du Reich. À la suite de ces actes héroïques, et d'autres, Roland Parisé avait frôlé la mort, après avoir été arrêté, le 29 novembre 1943, jugé le 23 mars 1944, puis transféré à Dachau. La libération du camp, le 29 avril 1945, l'a sauvé et lui a permis de retrouver la liberté.

Toute sa vie, Roland Parisé a participé à la transmission de la mémoire de cet esprit de résistance et a contribué à honorer tous ceux qui ont péri, en défendant notre liberté et nos valeurs.

Alors que 2025 marque le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ils ne sont plus nombreux à pouvoir témoigner directement de ce qu'ils ont vu, encore moins à pouvoir témoigner de ce qu'ils ont fait.

En leur absence, notre devoir est encore renforcé : surtout ne pas oublier l'horreur et les sacrifices, honorer ceux qui ont combattu, et transmettre.

À Dammarie-lès-Lys, cette transmission passe notamment par la participation des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, aux cérémonies patriotiques. Amener les jeunes à s'intéresser à cette période majeure de notre histoire collective, revêt une importance capitale à nos yeux. Comme dans bien des domaines, l'échelle communale est celle qui rend plus concrets et plus humains les parcours de vie et l'engagement pour les autres.

Nous le faisons, avec le soutien précieux et indéfectible de nos associations d'anciens combattants, que nous remercions chaleureusement.

Tous ensemble, nous rendrons hommage à Roland Parisé lors de la Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation, le dimanche 27 avril prochain, à partir de 10h30, rue de la Déportation, et à 12h15, au Monument aux Morts.

Nous penserons également à lui, et à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, le 8 mai, lorsque nous commémorerons les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

GRUPE « DAMMARIÉ CITOYENNE »

Le mois dernier, notre agglomération organisait un premier atelier participatif sur le prochain Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat. C'est un document stratégique pour l'aménagement de notre territoire avec un volet approfondi sur les questions Air, Énergie et Climat. Il prolonge le Schéma Directeur Régional d'Ile De France Environnemental adopté l'an dernier. Cet atelier, auquel était présent notre groupe, organisé en plusieurs ruches, a réuni des habitant.e.s, des élu.e.s, et des membres d'associations locales. Chaque ruche a établi une fresque territoriale à partir de données liées au réchauffement climatique, à la nature de l'occupation des sols, aux mobilités... afin de dégager les principaux obstacles et avantages pour l'aménagement de notre territoire. Principalement, la place de la voiture et l'artificialisation des sols (étalement urbain, entrepôts logistiques, routes, inondations) sont ressortis comme des inconvénients et les espaces naturels et la géothermie comme des avantages.

Les circuits courts et une mixité de fonction rapprochant habitat, emploi et commerces de proximité ont été évoqués comme éléments vertueux de notre développement. Mais, comme cela a été dit par les vices-présidents présents, la feuille de route est déjà bien engagée avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial, ses 35 actions et 152 sous-actions, dont près de 40% ont été réalisées, et le projet Ambition 2030 adopté en 2022 auxquels on ajoute l'atlas de la biodiversité et le plan d'accélération des énergies renouvelables. Après deux années, 90% des actions prévues par Ambition 2030 sont engagées dont 60% sont déjà au stade de la réalisation avec un budget global prévisionnel de 189 millions d'euros. Or la présentation, passant rapidement sur ces éléments (certains en contradiction avec les objectifs), n'évoquait ni les interconnexions avec les agglomérations voisines et leurs spécificités, ni la liaison est/ouest, ni les financements. La participation aurait donc ses limites.

La qualité de l'eau potable serait-elle aussi bonne que ce que l'on nous dit. Malgré les analyses sur de très nombreux paramètres de potabilité, aucune réglementation n'oblige à mesurer l'amiante dans l'eau. Or des canalisations sont encore en fibrociment. Des études ont montré que la présence d'amiante dans nos robinets pouvait être à l'origine de cancers digestifs.

dammariecitoyenne@gmail.com Vincent Benoit, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIÉ »

PLACE AUX FEMMES !

Nous saluons :

- la journée organisée sur les violences faites aux femmes mais regrettons le choix des jours et horaires qui a entraîné une faible mobilisation des dammariennes !

- la place faite aux femmes le 8 mars (expositions, sculptures, théâtre, affiches au parc Soubiran, mise à l'honneur de 30 dammariennes qui ont reçu un bouquet de fleurs !) : pourtant, cette date reste événementielle et insuffisamment exploitée. Aucune femme n'a eu la parole : responsables d'associations, sportives, artistes, entrepreneuses.

Nous souhaitons :

- que le portrait de ces femmes soit mis en valeur dans le Lys'mag. Qui sont-elles ? Quel est leur engagement ?

- un véritable « espace de parole » pour présenter leur parcours citoyen.

Nous déplorons une communication insuffisante :

- peu d'affiches, pas de flyers, pas de banderoles : difficile de trouver dates, lieux, prix !

Du côté des associations

Les associations se refusent d'être un réservoir de personnes servant à valoriser les actions proposées : nous voulons être associées toute l'année à des réunions participatives et non à des réunions où tout est déjà fixé. Le projet de cité éducative ne touche toujours pas les acteurs sociaux et associatifs. Pourtant, les associations participent au comité de pilotage et souhaitent une coopération active avec l'ensemble des acteurs. Quels sont les obstacles ?

Le centre social voit ses moyens diminués : restriction des horaires d'ouverture, pas de conseil d'administration ouvert, activités en diminution, espaces réservés, planning des salles rigide : Au niveau national, un mouvement de contestation a soulevé les difficultés des centres sociaux dont la mission devrait être de maintenir la cohésion sociale et la solidarité.

Nous proposons :

- un programme social coordonné par le CCAS et le centre social
- un lieu citoyen au centre social pour créer une dynamique citoyenne qui permette un véritable maillage entre acteurs pour agir au service des citoyen(ne)s
- une place réelle pour les femmes, pour défendre l'égalité filles garçons, lutter contre toutes formes de violences
- une politique de prévention et de valorisation des talents dans nos quartiers

Pour conclure : " Malgré quelques efforts, la politique locale reste occasionnelle pour des résultats insuffisants. Des actions fragmentées et incohérentes, sans une stratégie politique de fond, aucun processus citoyen.

Peut mieux faire donc, un véritable engagement est attendu. Nous attendons des débats et des actions citoyennes..."

Un nouveau souffle pour Dammarie
Hicham, Sylvie, Ismael

ATELIERS PHILOSOPHIE

Échanger et penser collectivement

Nouveau rendez-vous récurrent proposé par la médiathèque, l'atelier philosophie propose de stimuler gentiment son intellect, en groupe, dans un cadre favorisant l'échange et le partage.



▲ Animés par Zelda Attali, les ateliers philosophie de la médiathèque permettent de construire des réflexions et des analyses communes.

Petite fraîcheur matinale ce samedi 15 mars à 10 heures, mais le traditionnel café chaud attend la demi-douzaine de participants de l'atelier philosophie au Château des Bouillants. Une fois tout le monde assis, les sujets sont proposés et choisis par la petite assemblée du jour sous la supervision de Zelda, qui anime l'atelier et définit le cadre de manière à ce que la réflexion ne soit pas restrictive. « *Il n'y a pas besoin d'avoir de connaissances en philosophie pour participer. On explore en groupe des idées, des pensées, je suis là pour aider* »,

précise-t-elle. Ce matin, trois sujets ont été identifiés : « Comment se sentir légitime ? », « Comment générer le désir ? » (au sens large : avoir l'envie de sortir prendre l'air, de regarder un film, de participer, de s'engager, etc.), et « Comment fédérer au sein de notre société ? ». C'est ce questionnement qui sera retenu par vote pour la séance.

RÉFLEXION EN GROUPE

L'heure et demie suivante est consacrée à définir ce qu'est l'idéal commun, les valeurs communes, ainsi qu'à tenter de s'affranchir de l'économie et de la politique pour

élargir la réflexion, même si le lien entre ces deux domaines et la cohésion sociétale est inévitable. Les propositions et remarques s'enchaînent, on ne voit pas le temps passer. En fin d'atelier, la question reste ouverte mais la réflexion collective a séduit tous les membres du groupe : « *plus il y a de participants, plus il y a d'émulation dans les idées ainsi que de rebonds constructifs dans les discussions* », confie Zelda. Du côté des participantes, la satisfaction est également de mise. « *Je me sens plus intelligente* », plaisante Patricia. « *Quand on est à la retraite, on a moins d'échanges diversifiés que dans le monde du travail. Cet atelier est une ouverture, une stimulation, qui renouvelle intellectuellement* ». Marie-Laure, plus jeune, complète : « *c'est un très bon exercice pour oser parler, pour réfléchir collectivement et s'ouvrir davantage aux autres* ». Une chose est certaine, pour qui aime penser en compagnie d'autrui, avec bienveillance et écoute, l'atelier philosophie de la médiathèque est tout indiqué.

🗨️ Prochain atelier philosophie animé par Zelda Attali le 5 avril de 10h à 12h à la médiathèque. Atelier gratuit sur inscription au 01 64 87 49 20.

07/03 - Les femmes à l'honneur autour de l'exposition *Elles* ! ▶

L'Espace Nino Ferrer a accueilli le vernissage de l'exposition *Elles* ! d'Anne Itzykson, un événement au cours duquel le Maire Gilles Battail a mis en lumière 30 Dammariennes engagées dans les domaines de la solidarité, de la culture, du sport et de l'entrepreneuriat.



◀ 08/03 - Rencontre avec Audrey Pleynet

La médiathèque a organisé, lors de la journée des droits des femmes, une rencontre avec l'auteure dammarienne de récits de science fiction, Audrey Pleynet. L'occasion d'échanger avec les lectrices et lecteurs présents autour du genre littéraire, de ses livres, de la place de la femme dans ce genre et de ses héroïnes dont les aventures abordent des sujets comme la transmission, la parentalité et l'identité.



14/03 - Vernissage du Salon des Artistes Régionaux ▶

Le salon artistique annuel de la Ville, regroupant 115 œuvres de 79 artistes, a été inauguré par Dominique Marc, adjoint à la culture, en présence des deux invités d'honneur, Séraphin Marques et Pascal Lopez. L'exposition se poursuit jusqu'au 19 avril.





◀ 15/03 - Semaine de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes à tous les parents, ou assistantes maternelles, désireux de faire découvrir des ateliers de motricité, ou encore des espaces de découvertes sensoriels lumineux et tactiles, aux enfants de moins de trois ans.

15/03 & 16/03 ▶ Le Monde des Dinosaures

Durant tout un week-end, les visiteurs de l'exposition consacrée aux immenses reptiles ont pu découvrir une cinquantaine de dinosaures animatroniques à l'Espace Pierre Bachelet, et aussi des animations amusantes, parfois impressionnantes, pour toute la famille.



▼ 19/03 - Commémorations du 19 mars



Le Conseil Municipal commémorait la journée nationale du souvenir, et de recueillement, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Accompagné par le Conseil Municipal des Enfants, le Comité d'Entente des Anciens Combattants ainsi que des adhérents de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, le Maire Gilles Battail a rendu hommage aux victimes du conflit en Afrique du Nord.

Samedi 5 avril**Salon du bien-être**

La ville vous invite à un rendez-vous dédié à la détente et à la découverte d'activités zen. Durant cette journée, venez à la rencontre de nombreux exposants qui vous proposeront une large gamme de produits artisanaux et naturels (savons, bougies parfumées, miel local, etc.). Profitez aussi de l'événement pour découvrir et tester des pratiques pour votre bien-être comme le yoga, la luminothérapie, le drainage lymphatique, et bien d'autres.

Espace Albert Schweitzer
De 10h à 17h - Entrée libre.

**Vendredi 11 avril****Ciné séniors**

Le rendez-vous cinéphile des plus de 65 ans propose de découvrir le film *Conclave*. Alors que les machinations politiques au sein du Vatican s'intensifient suite au décès inattendu du Pape, le cardinal Lawrence se rend compte que le défunt a caché un secret qui peut changer la face du monde.

Cinéma Pathé - La Cartonnerie
14h30. - Tarif : 3,50 €
Informations au 01 64 87 44 71.

Vendredi 11 avril**Match d'improvisation**

Les Scénateurs vous invitent à partager une soirée entre fantaisie, imaginaire, sauts dans le temps et rencontres improbables lors d'un match d'improvisation endiablé. Deux équipes affûtées sont réunies pour jouer ensemble au gré des thèmes et des contraintes imposées par un arbitre que les spectateurs peuvent remettre en cause... N'hésitez pas à venir profiter d'un spectacle tout public où rien n'est écrit à l'avance !



Espace Nino Ferrer - 20h
Tarifs : de 6 à 8 €
Informations au 01 60 56 95 20.
Réservation en ligne sur culturetvous.fr.

Dimanche 13 avril**Booder**

Après l'énorme succès de *Booder is back*, l'humoriste reprend son cahier et son crayon quatre couleurs pour écrire un spectacle drôle et touchant *Ah... l'école !* où il brosse le portrait du système scolaire. De l'école de son enfance à celle de son fils aujourd'hui, tout y passe : ses copains, le harcèlement scolaire, la récré, ses profs...

Espace Pierre Bachelet - 15h30
Tarifs : de 38 € à 45 €
Billetterie en ligne.



Samedi 19 avril

Du bout des doigts

Plongez au cœur d'un voyage musical unique qui vous invite à un concert intimiste, où la musique classique côtoie les rythmes ensoleillés de la chanson brésilienne et napolitaine.

Ce spectacle est aussi une invitation à la création collective. Armé de fils de couleur, le public devient acteur de la performance. Tissez, nouez, assemblez... Laissez libre cours à votre imagination et participez à la construction d'une œuvre collective unique.

Espace Nino Ferrer - 10h30**Gratuit (sur inscription uniquement)****Informations au 01 64 87 49 22.****Dimanche 20 avril**

Chasse aux œufs

La Ville organise une chasse aux œufs dans le parc du Château Soubiran pour les enfants de 7 à 11 ans, où ils devront repérer les œufs cachés un peu partout autour de la ferme pédagogique. Les plus petits, de 3 à 6 ans, ont eux un espace dédié pour chercher les précieux œufs et s'amuser à leur rythme. À la fin, chaque enfant repartira avec son petit sachet de chocolats.

Parc Soubiran - Gratuit**De 10h à 12h.****Vendredi 25 avril**

Gérald Dahan

Découvrez le nouveau spectacle de Gérald Dahan, intitulé *J'imité... Donc je suis !*

L'humoriste régale le public avec une cinquantaine d'incarnations plus bluffantes les unes que les autres. En plus de ses talents d'imitateur, l'artiste surprend

aussi avec son piano, démontrant l'étendue de ses capacités vocales. Une véritable performance où l'humour et la musique se mêlent pour le plus grand plaisir du public

Espace Nino Ferrer - 20h30**Billetterie en ligne - Tarifs : à partir de 22 €.****Du samedi 26 avril
au samedi 3 mai**

Les Amis des Arts

Les Amis des Arts de Seine-et-Marne prennent possession des salons au Château des Bouillants. Une exposition riche et variée à ne pas manquer ! Vernissage le vendredi 24 avril à 18h30.

Château des Bouillants - Gratuit**De 14h à 18h du mardi au samedi****Informations au 01 64 87 93 48.**

Agenda

Samedi 5 avril

Atelier philo

Un rendez-vous mensuel où les participants explorent ensemble des questions essentielles de la vie ! Une séance de partage et d'écoute. Médiathèque - de 10h à 12h
Entrée gratuite sur inscription
Informations : 01 64 87 49 20

Mardi 8 avril

Mardi de l'impro

La Compagnie de l'A par T vous invite à découvrir des spectacles d'improvisation proposés par d'autres troupes.
20h - Espace Nino Ferrer
Tarifs : de 6 à 8 €
Informations : 01 60 56 95 20.

Dimanche 27 avril,

Commémorations du 27 avril

La Ville commémore la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.
10h30, rue de la Déportation.
11h15, Eglise Notre-Dame de la Visitation.
12h15 Monument aux Morts.

Chasse

aux
œufs

Dim. **20 avril** 2025

10h-12h • Parc du Château Soubiran



Pour les 0 - 11 ans accompagnés d'un parent

